

Image not found or type unknown



## versement de la prime de précarité en cas d'arrêt maladie

Par **bina65**, le **29/06/2010** à **12:41**

bonjour,  
je suis en cdd depuis le 24/08/2009 pour un an donc jusqu'au 24/08/2010  
pour cause de harcèlement moral je suis actuellement en arrêt maladie; je souhaite savoir si  
mon arrêt maladie court jusqu'à la fin de mon contrat, est ce que je pourrai prétendre à la  
prime de précarité, est ce que mon employeur pourrai me la refuser?  
merci d'avance pour vos réponses